

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

GUIDE DES ENTREPRENEURS



une filiale labellisée



KIOSK TO INVEST

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF QUI REDONNE DE LA VALEUR AUX TERRITOIRES

Kiosk to invest est une plateforme de **financement participatif** spécialisée dans l'investissement en capital et en prêt par minibons. Nous intervenons **nationalement** pour redonner du sens à l'économie locale. Nous permettons la rencontre entre investisseurs et entrepreneurs ayant un projet de développement à financer.

Notre force réside dans l'accompagnement **humain** et nous pensons que le **collectif** est la première clé de la réussite pour le financement et le développement de vos projets.

Votre entreprise a un projet de développement ?

Kiosk to invest vous propose des **solutions** adaptées à vos besoins de **financement**.



PRÊT en MINIBONS

OBJECTIFS

- ◇ Financer vos investissements
- ◇ Couvrir des besoins complémentaires aux financements traditionnels
- ◇ Diversifier vos sources de financement

ELIGIBILITÉ

- ◇ Avoir un statut SA, SAS ou SARL dont le capital est intégralement libéré
- ◇ Avoir clôturé 3 exercices comptables
- ◇ Avoir un projet de développement

MODALITÉS

- ◇ Montant entre 10 K€ et 2,5 M€
- ◇ Prêt sans caution ni garantie
- ◇ Durée d'emprunt de 1 à 5 ans
- ◇ Taux fixe selon la durée et le risque
- ◇ Souplesse de rachat

FRAIS

- ◇ Commission sur fonds levés : 4,8% TTC en cas de succès + 1,2% TTC du capital restant dû par an

CAPITAL en ACTIONS

OBJECTIFS

- ◇ Renforcer vos fonds propres
- ◇ Développer votre croissance
- ◇ Financer la R&D

ELIGIBILITÉ

- ◇ Avoir un statut SA ou SAS
- ◇ Avoir un projet de développement
- ◇ Avoir un premier chiffre d'affaires réalisé

MODALITÉS

- ◇ Montant entre 100 K€ et 2,5 M€ (sous conditions)
- ◇ Création d'actions ordinaires

FRAIS

- ◇ Commission d'admission : 1 800 € TTC
- ◇ Commission sur fonds levés : 11,4% à 8,4% TTC en cas de succès et dégressif selon les fonds levés

LE PROCESSUS



Dépôt
de dossier



Éligibilité



Due diligences
Analyse de risque



Comité
de sélection



Comité
d'admission



Mise en ligne
de la campagne



Délai d'instruction =

15 jours en prêt minibons (réponse de principe en 72h)
30 jours en action capital

Avertissement : l'investissement et le prêt dans des sociétés non cotées comportent des risques de perte partielle ou totale du capital investi ou prêté, des risques d'illiquidité.

CONTACT

Toute l'équipe de Kiosk to invest est à votre disposition pour répondre à vos questions.



02 31 54 67 50



www.kiosktoinvest.com

contact@kiosktoinvest.com

Kiosk to invest - SAS au capital de 591 500 € - RCS Caen 799 402 946

Adresse : 1 rue René Cassin, Saint Contest, CAEN (14911)

Conseiller en Investissement Participatif (CIP)
immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro : 14004775